



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°8 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- QUATRE

Le **vendredi 18 octobre 2024 à 20h30**,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, VIGNERESSE Geneviève, EL MAHRAOUI Abdelkhalek, PERRIER Marie – Claude et GIROD Fabien

Excusé : THIEBAUD Marc

Secrétaire de Séance : Madame VIGNERESSE Geneviève

1) Approbation du Procès-Verbal du conseil du 6 septembre 2024 ; accepté à l'unanimité

2) Délibérations

- DM : demandée par la Trésorerie, pour modifier l'affectation des résultats de l'exercice 2023
- À la suite de la demande d'un de nos locataires, Lors du dernier conseil, il avait été acté de laisser à disposition, l'utilisation d'un petit local (+/- 3m2) face au bâtiment de l'école. Le prix envisagé pour cette location a été fixé à 30€/mois. Après réflexion ce montant semble excessif au regard du local : décision est prise de fixer ce montant à 10€ qui seront ajoutés au montant du loyer actuel.
- Nous avons en copropriété une remorque, avec les communes de Verosvres et Beaubery, La commune de Beaubery souhaite sortir de cet accord. La charge pour notre commune sera de 312.5€ qui seront reversés à Verosvres, à valider avec la délibération de Verosvres
- Lors de l'utilisation de la salle P. Terrier, il y a parfois de la casse de vaisselle : le tarif actuel de remplacement par pièce est de 1.5€ : celui sera réajusté à 4€ par pièce cassée. De même, la caution demandée passera de 100 à 200 euros, et sera conservée si détérioration du matériel ;
- La commune doit souscrire avant la fin de l'année une assurance pour le maintien de salaire des agents en arrêt maladie ; La charge de la commune pour cette assurance, via le centre de gestion, sera de 50% ; De même, il est possible pour les agents qui le souhaitent de souscrire à la mutuelle proposée par le centre de Gestion. A vérifier



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

3) Décisions

- Désherbeur pour le cimetière : l'entretien du cimetière est difficile à suivre avec efficacité : peu de personnes participent aux journées citoyennes pour ce nettoyage. Il a été envisagé l'achat d'un désherbeur après essai de celui de Dompierre : devis reçu : 3900€ TTC
Après discussion, et compte tenu du travail fait par notre cantonnier à la débroussailluse, la décision est reportée au printemps et cet achat sera soit réalisé, soit transformé.
- De même le projet de renouveler les jeux d'enfants sera reproposé au printemps (entre 4000 et 7000€)
- Cimetière : un travail a été fait pour repérer les tombes qui semblent abandonnées : des informations ont été posées sur ces tombes afin que les familles puissent, en cette période de Toussaint, confirmer ou non cet abandon. Liste déposée à l'entrée du cimetière. Sans réaction, dans un an, cette liste sera transmise à la préfecture.
- Fonds de concours de la COMCOM ;
Une demande sera déposée à la Com-Com pour nous aider pour nos investissements. il convient d'engager un minimum de 15K€. : la réparation du toit de l'église, l'acquisition d'un radar, l'achat d'une nouvelle cuisinière (40ans) pour la salle P. Terrier, et celui d'une débroussailluse et d'une tondeuse, feront l'objet de cette demande de subvention.
- Fin d'année :
 - o Enfants : Proposition d'organiser une sortie au château de Chaumont pour le spectacle de « l'enchanteur de Noel ». Places offertes aux enfants de la commune scolarisés en primaire. Les parents et frères et sœurs peuvent se joindre au groupe en prenant le coût de l'entrée à leur charge. Un goûter leur sera préparé par la commune. Coût pour la commune :
 - o Seniors ; cette année, il sera proposé aux personnes de plus de 70 ans, électeurs dans la commune, de partager un repas à l'Auberge du Lac, avec une animation assurée par les artistes du cabaret. Reste à choisir le menu et envoyer les invitations pour la date du 11 décembre à 12h.
- Bulletin municipal : Pour le bulletin municipal 2024, il est proposé à tous, par Panneau Pocket d'envoyer une photo du village, belle, originale, typique ou insolite. Le choix sera fait lors du prochain conseil municipal de novembre, et seront publiées en couverture du bulletin.
- Panneau d'information : à la suite de l'installation de panneaux touristiques, il reste à poser des plaques informatives pour les lieux importants de la commune : l'idée est plutôt de proposer aux artisans de la commune d'indiquer leur activité sur ces panneaux, non directionnels. Ils seront contactés pour savoir s'ils sont intéressés par cette information : le coût pourrait être partagé entre la commune et l'artisan.



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

4) Informations

- Location du studio : notre locataire part en fin de mois : un autre s'est proposé, jeune de 26 ans, actuellement à Germolles. Il vient de finir un travail et recherche un autre emploi. Le contact a été bon : nous attendons confirmation de son accord pour lui confirmer le nôtre. Pas d'autre candidat.
- Cérémonie du 11 novembre : celle-ci est prévue le dimanche 10 novembre et sera suivie d'un verre de l'amitié à la Salle Genève, avec participation des pompiers de Dompierre.
- Absence de notre employé communal : celui-ci est en mi-temps thérapeutique jusqu'à la fin de l'année avec possible prolongation.
- Trois réunions sont prévues pour, à la suite des travaux, envisager avec un paysagiste et avec l'Etat, la plantation d'arbres ou de haies le long de la nouvelle route RCEA.
- Rallye Puissance V : un courriel a été envoyé aux organisateurs qui ont répondu qu'un nouveau circuit était à l'étude et que contact serait pris avec nous après cette décision.
- Radar : celui-ci a été livré et sera posé par nous. il manque actuellement le mât. Subvention a été demandée au département au titre des amendes de police.
- Retour sur les réunions :
 - o SIRTOM : nécessité de recenser nos points de collecte afin de rationaliser dans l'objectif d'optimiser les circuits de collecte.
 - o Réunion COMCOM à Trivy
 - o Réunion sur l'éolien à Matour.
 - o Réflexion à mener pour 2025 sur les projets à envisager pour les économies d'énergie sur la commune.

La séance est levée à 22h45

Prochaine date de conseil : le 15 novembre à 20h30

Le Secrétaire,
Geneviève VIGNERESSE

Le Maire,
Chantal WALLUT,

